



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pharmacie

Question écrite n° 27302

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la nécessité de parachever la réforme des études pharmaceutiques. Le récent rapport du comité d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (CNE) s'avère en effet critique sur les conditions actuelles de formation des nouvelles générations de pharmaciens, même s'il ne prend pas suffisamment en compte le manque de moyens des UFR de pharmacie. Les étudiants n'effectuent une année de stage à mi-temps hospitalier qu'à compter de leur cinquième année de formation. Or, cette période d'initiation pratique permet à l'étudiant d'accéder à ce qui sera son exercice professionnel : la relation thérapeutique avec le malade et le prescripteur. En 1998, la spécialité universitaire de pharmacie clinique est venue reconnaître le caractère incontournable de la relation hospitalo-universitaire pour la formation et la recherche thérapeutique. Cependant, plusieurs problèmes demeurent : le manque de reconnaissance pour les enseignants hospitaliers bénévoles, le peu d'implication des personnels universitaires à l'exercice hospitalier, l'absence de démarches communes dans le domaine de l'enseignement et de la recherche sur le médicament et les dispositifs médicaux. C'est la raison pour laquelle il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour renforcer le lien hospitalo-universitaire dans les études pharmaceutiques.

Texte de la réponse

Le rapport du Comité national d'évaluation (CNE) est, en effet, critique sur la formation des futurs pharmaciens. Il souligne l'insuffisance de professionnalisation de leurs études et un certain conservatisme du recrutement des enseignants. En relation avec la conférence des doyens des facultés de pharmacie de France, la commission pédagogique nationale des études pharmaceutiques a entrepris tout une réflexion pour mieux adapter l'enseignement aux réalités de l'exercice actuel de la pharmacie et promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des sciences des médicaments. Un effort devra être fait pour favoriser le recrutement d'enseignants associés et voir dans quelle mesure les praticiens hospitaliers pharmaciens pourraient être davantage associés à la formation universitaire des futurs pharmaciens.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27302

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 1999, page 1660

Réponse publiée le : 31 mai 1999, page 3300